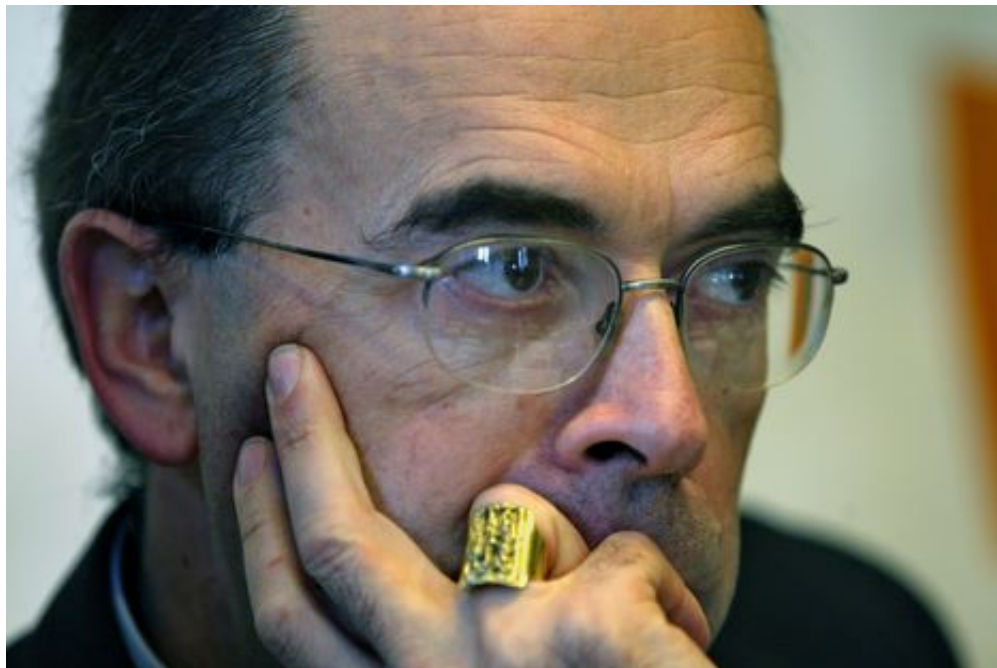


Le procès en appel du cardinal Barbarin devrait se tenir le 28 novembre

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 11 juin 2019



Condamné le 7 mars 2019 par le tribunal correctionnel de Lyon à six mois de prison avec sursis, pour non-dénonciation d'abus sexuels, le cardinal **Barbarin** a fait appel et son procès devrait se tenir le 28 novembre.

En attendant, le cardinal Philippe Barbarin s'est mis en retrait de ses fonctions. Lundi de Pentecôte, il était chez les chanoines de Saint-Victor pour célébrer les 50 ans de la fondation de l'abbaye Saint-Pierre-de-Champagne.

De son côté, le Parquet demande le renvoi du père **Bernard Preynat** devant le tribunal. Il serait temps que son procès ait lieu.